

Sécurité sanitaire des aliments, une vigilance accrue pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

publié le 7 juin 2024 intranet du MASA

Contenu

La sécurité sanitaire des aliments joue un rôle essentiel pour garantir des aliments sains à tous les stades de la chaîne alimentaire, de la production à la récolte, en passant par la transformation, le stockage, la distribution, la préparation et la consommation.

Portée par l'[Organisation mondiale de la santé](#) et l'[Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#) (FAO), la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments est célébrée le **7 juin**. Au-delà de la santé humaine, elle met l'accent sur la prospérité économique, l'agriculture, la restauration, l'accès au marché, au tourisme et au développement durable.

Le thème de l'édition 2024, « **Préparons-nous à l'imprévu** », attire l'attention du grand public sur les conséquences de la consommation de produits ne respectant pas les critères d'hygiène alimentaire.

La **sécurité sanitaire** de l'alimentation

Le système de sécurité sanitaire français est l'un des plus performants au monde.



Où s'effectuent les contrôles ? 190 000 contrôles effectués chaque année

À la production

Chez les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs.

À la transformation

Coopératives, industries laitières, abattoirs, industries agroalimentaires, aliments pour animaux.

À la distribution

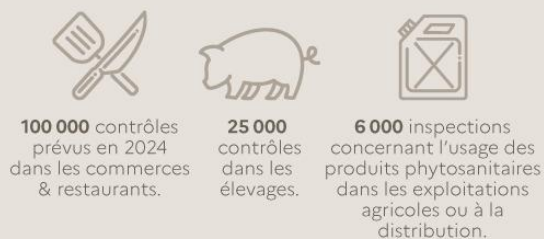
Transport, entreposage, restauration traditionnelle et collective, commerce.

Aux frontières

Sur les animaux, les végétaux et les denrées importés ou exportés.



Toute l'année, tous les maillons de la chaîne alimentaire sont surveillés



En cas de non-respect des règles ou en cas de non-conformités, les opérateurs peuvent être sanctionnés par des amendes administratives, des procès-verbaux pénaux, le retrait du marché ou la destruction de denrées, voire par des suspensions d'agrément ou des fermetures.

Que contrôle-t-on ?



La mise en place effective de **mesures appropriées** pour assurer la qualité sanitaire des produits.



Le bon respect des **conditions d'hygiène** dans les établissements (propreté des animaux, des locaux, respect de la chaîne du froid...)



La **présence de contaminants*** dans les denrées animales, végétales et aliments pour animaux, en réalisant des prélèvements qui sont analysés par un réseau de laboratoires agréés et **30 laboratoires nationaux** de référence. Plus de 800 000 résultats d'analyses sont obtenus.

*substances interdites et anabolisantes, médicaments vétérinaires, contaminants environnementaux, agents biologiques néfastes (salmonelles, listeria, etc.).

SOURCE : DGAL, 2024.

Le ministère anticipe les Jeux Olympiques et Paralympiques

A l'occasion des Jeux de Paris 2024, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a mis en place un dispositif s'appuyant sur **une police sanitaire unique de l'alimentation**.

L'Île-de-France qui concentre la majorité des sites de compétition et des fans zones (comme Saint-Denis) est particulièrement impactée. Aussi, la **Direction régionale Ile-de-France (DRIAAF)** coordonne l'action des directions départementales de protection des populations (DDPP) en matière de contrôle de la chaîne alimentaire.

Retrouvez ici l'interview de **Didier Josso**, chef du projet de réforme de la sécurité sanitaire des aliments à la DGAL, qui nous présente l'ensemble du dispositif de police unique.

A quelques semaines de la cérémonie d'ouverture, cette organisation a été renforcée. Au total, en Ile-de-France, **200 agents** sont mobilisés pour effectuer des contrôles des sites de restauration franciliennes. Les inspections sont programmées sur la base d'analyses des risques menées localement et validées par le préfet.

Jusqu'à présent, ont d'ores et déjà été inspectés :

65 % des établissements qui accueilleront les athlètes ;

3 104 points de restauration situés à proximité des sites de compétition, des fans zones et des sites touristiques ;

3 909 sites de restauration commerciale et collective.

Les quatre semaines des Jeux Olympiques et Paralympiques en quelques chiffres :

15 000 athlètes

45 000 volontaires

26 000 médias

<https://extranet.national.agriculture.gouv.fr/securite-sanitaire-des-aliments-une-vigilance-accrue-pour-les-jeux-olympiques-a25061.html>

13 millions de repas prévus